



## CE Rhône Alpes développe l'innovation avec Startup Maker et B612

Misant sur les synergies, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes (Cera) utilise plusieurs structures pour accompagner les start-up : son Agence Innovation, qui coopère avec l'entreprise grenobloise Startup Maker, et B612, incubateur-accelérateur de la Cera dédié aux fintechs (encadré). «Startup Maker intervient pour valider des idées de business innovants à dimension digitale qui lui sont proposées par des porteurs de projets, explique Caroline Hanriot-Sauveur, directeur de l'Agence Innovation de la Cera. Inversement, et de façon complémentaire, Startup Maker suggère des projets et identifie des entrepreneurs aptes à les mener à bien et les recruter. Dans les deux cas, la valeur ajoutée tient à la validation des différentes étapes de développement en se basant sur l'expertise d'accompagnement de Startup Maker et sur un format d'économie de moyens». La Cera est présente au tour de table Startup Maker pour un montant non communiqué. La banque et cette entreprise grenobloise qui se définit comme «studio de start-ups» ont initié leur collaboration en 2014. La Cera y intervient via son Agence Innovation présente à Grenoble et à Lyon. Les premiers projets en partenariat ont concerné la commercialisation de drones : Hexo+ (Squadrone System) et iBublle (Notilo). «Notre méthode vise à industrialiser la création de start-up, explique Startup Maker. Quel que soit le sujet, nous répétons les étapes de lancement d'un projet innovant d'envergure : faire naître l'idée, réaliser les premiers tests et développer un produit minimum viable dans le but de générer une traction marché. Puis nous recrutons les porteurs de projet afin de cofonder la start-up et l'accompagner jusqu'à son tour de série A – la première levée de fonds significative pour assurer son développement». Agence Innovation : 80 start-up Lancée en 2014, l'Agence Innovation de la Cera a accompagné au total à ce jour quelque 80 start-ups. Cette action s'inscrit en parallèle à son partenariat avec Startup Marker, avec qui elle coopère au cas par cas. Elle s'est concrétisée par une production de 12 M € de prêts. Ces crédits dont le montant varie de 50 000 à plusieurs millions d'euros peuvent bénéficier jusqu'à 70 % de contre-garantie fournie par Bpifrance au titre de Jeune Entreprise Innovante (JEI). Parmi les solutions de bancassurance, la Cera cite le financement du besoin en fonds de roulement par de l'emprunt à moyen terme et le financement de lignes de production par de l'emprunt bancaire, du lease-back et du crédit-bail. La banque conseille aussi les intéressés pour obtenir des subventions et du crédit d'impôt recherche. La Cera rappelle aussi sa capacité d'accompagnement à l'international : assurance prospection de Coface (BPCE), préfinancement-export et couverture de change. La banque propose de souscrire les assurances Homme-Clé et Responsabilité Civile du Dirigeant et son accompagnement de fidélisation du salarié : mutuelle santé, titres de services et PEE (plan épargne entreprise). Parallèlement, ces start-ups accompagnées par la Cera ont aussi levé près de 50 M € de capitaux auprès de fonds d'investissements, où la banque peut aussi être présente. «La Caisse d'Épargne Rhône Alpes soutient les entreprises innovantes en direct avec des prêts conçus pour leur activité, et aussi via des investissements par la mise en relation avec des fonds qui sont souvent spécialisés auxquels elle abonde ou au travers de l'expertise haut de bilan des équipes d'Hyperia Finance», note Caroline Hanriot-Sauveur. Investissements indirects de la Cera Les investissements de la banque se réalisent indirectement, par le biais de sociétés de capital investissement thématiques (santé, numérique...) ayant leur logique propre. La banque cite comme apporteurs de fonds propres Rhône-Alpes Création, Sofimac Partners, Seventure Partners, Emertec et CEA Investissement. La Cera corrobore ces investissements en s'appuyant sur des experts : centre CEA de Grenoble, Minalogic, Medicalps, Pulsalys et Octalfa. L'Agence Innovation estime que ces 80 start-ups accompagnées devaient générer globalement un chiffre d'affaires de plus de 90 M € en 2016. Parmi elles, figurent 19 entreprises ou groupes affichant plus de 1 M € de CA. Par spécialité, 8 sociétés accompagnées sont de type medtech et 13 ont une activité en lien avec la santé. La banque estime que 500 emplois ont été ainsi créés entre 2014 et 2016 et prévoit 300 créations supplémentaires en 2017. La Caisse d'Épargne Rhône Alpes compte 1 940 000 clients, plus de 600 000 sociétaires, 3 000 collaborateurs, quelque 300 agences et 6 centres d'affaires. Outre son réseau de détail France, la banque dispose d'une filiale en Suisse (Banque du Léman) et propose une activité de conseils et financements sous la marque Hyperia

Finance : financement structurés, fusion-acquisition et gestion de fortune. B612 veut accompagner 100 fintechs d'ici à 2022. Lancé au second semestre 2016, l'incubateur B612 accompagne des fintechs, des insurtechs et des entreprises dédiées à la transformation digitale ayant un impact sur les métiers de la banque dans les registres ressources humaines, logistique, ingénierie sociale, mobilité, analyse de données, Cloud Computing et sécurité. Cette structure dédiée de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes intervient en phase de création ou d'accélération. Elle propose une offre de financement dédiée : prêt d'honneur, financement contre actions («cash for equity») en utilisant des montages CCA (compte courant d'associés) bloqués et AIR (accord investissement rapide). B612 propose aussi l'accès facilité à des solutions d'amorçage, évoquant du «capital-risque interne ou partenarial». B612 scinde son action en quatre «piliers».. Pilier 1 : constitution d'un premier «board» de direction incluant notamment un coach de B612, et un mentor de la Cera et qui est renforcé par des expertises de la Cera et de son groupe BPCE.. Pilier 2 : mise en réseau via des échanges avec d'autres start-ups, des investisseurs, des banques, des écoles, des universités, des centres de recherche, des pôles de compétitivité et des industriels.. Pilier 3 : mise à disposition d'un espace de travail collaboratif pour un apprentissage en continu : ateliers, points d'informations, bibliothèque et espaces multimédia.. Pilier 4 : offre de financement comprenant un investissement en pré-amorçage (50 000 à 150 000 €) avec «partage du risque et du succès» et moyens financiers indirects avec des partenariats industriels. En janvier 2017, l'incubateur avait accompagné 11 projets, dont- Swikly, tiers de confiance pour les particuliers et professionnels offrant de remplacer l'usage des acomptes, des arrhes ou des chèques de caution.- Kwenzi, plate-forme de crowdfunding proposant de l'investissement immobilier à partir de 100 €.- Crowdybox, boîte à outils pour préparer une campagne de crowdfunding grâce au Big Data.- Road-b-Score, offre de scoring prédictif du risque automobile au service de l'assurance.- 365 Talents, plate-forme destinée aux équipes de ressources humaines et aux organisations pour analyser en temps réel l'activité et des compétences de leurs équipes.- France Barter, réseau d'échanges B2B permettant aux entreprises de financer certaines dépenses directement en échange de leur production, sans sortie de trésorerie. En 2017, B612 se donne pour objectif d'incuber plus de 20 start-ups et d'investir dans 15 start-ups. Il vise à cinq ans l'accompagnement d'une centaine de jeunes entreprises.